

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris La Défense, le 17 décembre 2025

Fin du tout électrique imposé : la FNA salue une victoire décisive pour l'avenir de la filière automobile

La Fédération Nationale de l'Automobile (FNA) salue une avancée politique majeure de la Commission européenne dans le cadre du paquet automobile. Au-delà d'une formulation qui reste encore mesurée, la reconnaissance officielle du principe de neutralité technologique marque une véritable rupture : le verrou du tout électrique à batterie est levé.

C'est une victoire pour l'ensemble de la filière automobile européenne, qui pourra désormais innover pour tendre vers le zéro émission à l'échappement sans être enfermée dans une solution technologique unique.

Le secteur automobile est soumis depuis plusieurs années à des contraintes législatives fortes visant à réduire son impact carbone. À l'issue d'une conférence de presse très attendue, la Commission européenne a présenté le 16 décembre un paquet automobile qui marque un tournant important : même s'il reste ambitieux, l'approche pragmatique redonne enfin de l'air à la filière. Plusieurs mesures annoncées vont en ce sens, il faut maintenant que les textes législatifs adoptés le confirment. La Commission semble avoir pris conscience des enjeux de survie d'une filière qui reste la colonne vertébrale du Vieux continent.

Des objectifs ambitieux maintenus, avec des aménagements possibles

La principale mesure repose sur la révision des normes d'émissions de CO₂, notamment pour les véhicules légers et les utilitaires. Elles fixent désormais aux constructeurs un **objectif de réduction de 90 % des émissions à l'échappement d'ici 2035, les 10 % restants devant être compensés**.

Le cadre reste donc, mais des flexibilités sont introduites pour soutenir les constructeurs dans le déploiement de leur modèle de production et ainsi gagner en rentabilité. En effet, la chute des ventes de véhicules neufs les fragilise, notamment en France comme l'a relevé le Sénat dans son rapport d'octobre dernier « Contre un crash programmé : dix-huit mesures d'urgence pour l'industrie automobile française ».

Pour la FNA, cette approche plus réaliste permettra aux constructeurs de déployer des stratégies industrielles viables. Elle restera toutefois particulièrement attentive à la mise en œuvre concrète du dispositif 90/10 et entend être force de propositions pour garantir sa cohérence et son efficacité.

La neutralité technologique, revendication historique de la FNA, enfin reconnue

Autre changement de la part de la Commission : la reconnaissance de la nécessité de garantir dans l'Union Européenne la neutralité technologique, défendue de longue date par la FNA et par l'ensemble de la filière automobile, en tenant compte des évolutions technologiques et du marché. Concrètement, cela ouvre la possibilité, après 2035, de continuer à produire et commercialiser des véhicules zero émission qui ne sont pas pour autant des véhicules électriques à batterie.

Après 2035, les citoyens européens pourront donc, dans des conditions encore inconnues en pratique, avoir le droit d'acquérir et rouler avec des véhicules consommant des e-carburants et des biocarburants.

Cette reconnaissance marque une véritable victoire politique pour la filière automobile européenne..



Pour Aliou Sow, Secrétaire général de la FNA : « *La reconnaissance de la neutralité technologique marque un tournant décisif : le verrou du tout électrique à batterie est levé. C'est une victoire politique majeure pour la filière automobile européenne, sur laquelle la FNA sera force de propositions pour en garantir une mise en œuvre réaliste.* »

Les flottes d'entreprises, un levier important pour la transition

La Commission souligne le rôle clé des flottes d'entreprise, qui représentent environ 60 % des nouvelles immatriculations de voitures et environ 90 % des fourgonnettes. Elle y voit un levier immédiat pour réduire notre dépendance aux énergies fossiles et une source de dynamisation du marché de l'occasion, comme cela peut être le cas par exemple des loueurs, et demande donc aux entreprises européennes une forte participation à l'occasion du renouvellement de leurs flottes.

Si la FNA partage l'objectif de mobilisation de ce levier, elle appelle à la vigilance quant à l'impact économique de ces orientations sur les entreprises concernées, ainsi que sur l'usage réel des véhicules avant leur arrivée sur le marché de l'occasion.

Des mesures en faveur des consommateurs européens

La FNA salue les mesures annoncées pour accompagner les consommateurs vers des véhicules à faibles ou nulles émissions. Des dispositifs tels que les super-crédits attribués aux constructeurs jusqu'en 2035 pour la production de petites voitures électriques abordables fabriquées en Europe devraient stimuler la disponibilité sur le marché et être bénéfique aux consommateurs. Une amélioration de l'information via l'étiquetage des véhicules est également prévue.

Le prix des véhicules reste en tout état de cause le principal frein auquel il faudra apporter une réponse concrète aux usagers européens, les premiers véhicules électriques étant vendus entre 20 000 et 35 000 euros.

La FNA restera attentive à ce que les dispositifs mis en place soient réellement accessibles, au-delà d'expérimentations comme le leasing social, qui ne touche que peu de personnes et pour un nombre très limité d'unités. Au-delà la FNA réclame une refonte du dispositif du malus automobile en France.

La souveraineté industrielle de l'Europe passe aussi par ses chaînes d'approvisionnement et de production de batteries

La Commission annonce un programme Battery Booster doté de 1,8 milliard d'euros pour structurer une filière européenne de production de batteries.

Si cette orientation va dans le bon sens, la FNA souligne l'importance d'apporter des réponses concrètes sur la faisabilité industrielle, les délais de mise en œuvre et la place des équipementiers européens, notamment en matière de clause d'origine.

À propos

La FNA est l'organisation professionnelle représentative des Entrepreneurs Artisans de l'automobile depuis 1921. Elle regroupe l'ensemble des métiers en lien avec les services de l'automobile, un secteur qui compte plus de 170 000 entreprises et 421 000 salariés.